

Les producteurs phonographiques indépendants travaillent à un ?code de bonne conduite? avec les radiodiffuseurs

Selon le directeur de l'Union nationale des producteurs phonographiques indépendants (Upfi), les éditeurs indépendants travaillent actuellement avec les radiodiffuseurs sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication, à l'élaboration d'un ?code de bonne conduite? afin de favoriser la diversité de la programmation musicale à la radio. Ce code aura trois objectifs principaux : dans un premier temps, assurer une meilleure rotation des titres à l'antenne, avec plus de chansons, par plus d'artistes différents, tout en respectant les choix de programmation des radios. En deuxième lieu, lutter contre le phénomène du ?pay per play rampant? (fait pour une maison de disques de payer une radio, en général sous forme d'investissement publicitaire, afin de diffuser un titre spécifique à l'antenne). Sa troisième mission sera de veiller à éviter « la confusion, dans le domaine de la télévision, entre les rôles de producteur et de diffuseur ».